

STOP
HARCELEMENT !

Les numéros utiles
VOUS SOUHAITEZ EN PARLER ?

1 **COLOSSE**  **07 88 86 46 27**
AUX PIEDS D'ARGILE www.colosse.fr

2 **Allo, enfance en danger** 
24h APPEL GRATUIT 119
ALLO ENFANCE EN DANGER

3 **Victime de violence numérique** 
Ensemble, agissons pour un monde numérique responsable

4 **Victime de harcèlement scolaire** 
NON AU HARCELEMENT
3020 Service & appel gratuits

VOIR LE CLIP
DE SENSIBILISATION



FNSPF - 12-2022. Crédit photo : FNSPF.

COLOSSE 
AUX PIEDS D'ARGILE


Fédération Nationale
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE


Fédération Nationale
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

DITES
STOP AUX
COMPORTEMENTS
DEVIANTS

— STOP AU HARCELEMENT —
PARLEZ-EN !

ÉDITO



Grégory Allione
Président de la FNSPF

Dans notre pays, plus de 28 000 filles et garçons font partie d'une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et se réunissent chaque semaine tout au long de l'année scolaire pour se former. Entre cours théoriques et pratiques, séances de sport, sans oublier les manœuvres ou les rencontres sportives, le programme leur permet d'acquérir de nouvelles compétences. Mais avant tout, il s'agit d'un apprentissage citoyen. Pour pouvoir réussir, il est toutefois primordial que les JSP et leurs animateurs soient sensibilisés aux risques de comportements déviants et en soient protégés. Dans ce but, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France s'est associée à Colosse aux pieds d'argile, une association qui a pour missions la prévention et la sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement, la formation des professionnels encadrant les enfants, l'accompagnement et l'aide aux victimes. Créée en 2013 par Sébastien Boueilh, lui-même victime dans ses jeunes années, cette association organise des sensibilisations auprès des jeunes mais aussi des adultes pour parler de ces sujets pour qu'ils ne soient plus tabous. Responsables de sections, animateurs et bénévoles, vous pouvez la faire intervenir au titre de la formation et de la prévention. Dans ce cadre, un nouvel outil est à votre disposition : en partenariat avec cette association, une vidéo pédagogique a été élaborée par la commission fédérale des JSP, permettant de sensibiliser les jeunes et les membres du réseau fédéral à ce sujet essentiel. N'hésitez pas à vous en servir. Ensemble, nous pouvons lutter contre ces risques. La protection de notre jeunesse est la garantie d'un avenir serein.

Les conseils de Colosse

Ton corps t'appartient !

Personne n'a le droit de toucher tes parties intimes sans ton accord / ton consentement.



Ne fais pas confiance aux personnes que tu rencontres sur les réseaux sociaux,

les jeux en ligne, les forums... et d'une manière générale sur internet. Il peut s'agir de faux profils mal intentionnés.



Si tu es dans une situation qui te met mal à l'aise

ou si tu as un secret qui te rend malheureux, il ne faut pas le garder pour toi, parles-en à un adulte de confiance.



Rappel de la loi

- Toute relation sexuelle entre un adulte et un mineur de moins de 15 ans est interdite et passible de sanctions pénales.
- Les relations sexuelles entre un mineur de plus de 15 ans et un majeur sont interdites et punies par la loi si la personne majeure a autorité (animateur, éducateur, professeur...).
- Toute relation sexuelle avec un membre de sa famille est interdite. C'est ce que l'on nomme l'inceste. Cela peut être entre deux adultes, un enfant et un adulte ou entre deux enfants.
- Diffuser une photo ou une vidéo intime de quelqu'un est interdit par la loi.